



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\*

Bruxelles, 21 décembre 2018, 18h

## Résultat de l'augmentation de capital pour le personnel de KBC Groupe SA et conséquences dans le cadre de la législation en matière de transparence et nouvelle adresse de notification

### Résultat de l'augmentation de capital pour le personnel de KBC Groupe SA

La traditionnelle augmentation de capital annuelle pour le personnel de KBC Groupe SA et ses filiales en Belgique entraîne, le 21 décembre 2018, les modifications suivantes en ce qui concerne le capital social et le nombre d'actions/ de droits de vote de KBC Groupe SA.

- Le capital social est majoré de 905 962,59 euros à 1 456 980 548,26 euros.
- Le nombre total d'actions augmente avec 258 109 à 416 155 676. Le nombre de droits de vote est aussi porté avec 258 109 à 416 155 676.

Les informations les plus récentes concernant le capital social et le nombre d'actions KBC Groupe SA en circulation sont également disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

### Nouvelle adresse de notification

La législation sur la transparence vise à améliorer la transparence de la structure de l'actionnariat des sociétés cotées. À cette fin, les investisseurs en sociétés cotées doivent - en cas de dépassement de certains seuils - informer la société concernée de leur participation en lui adressant des notifications. Pour KBC Groupe, le seuil statutaire de notification est de 3% du nombre total des droits de vote. Au-delà, les seuils légaux de 5% et de tout multiple de 5% sont applicables.

Ces notifications doivent désormais être envoyées à la nouvelle adresse électronique [notifications@kbc.com](mailto:notifications@kbc.com)

### Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser à :

Kurt De Baenst, General Manager, Investor Relations, KBC Group  
E-mail: [investor.relations@kbc.be](mailto:investor.relations@kbc.be)

Viviane Huybrecht, General Manager, Corporate Communication/Spokesperson, KBC Group  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Le présent communiqué contient des informations soumises à la législation européenne en matière de transparence des entreprises cotées.

**KBC Groupe SA**  
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Corporate  
Communication /  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse  
Tél 02 429 65 01  
Tél. 02 429 29 15  
Fax 02 429 81 60  
E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou sur simple demande adressée par courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Vérifiez l'authenticité de ce document sur [www.kbc.com/fr/authenticity](http://www.kbc.com/fr/authenticity).

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

Vérifiez l'authenticité de ce document sur [www.kbc.com/fr/authenticity](http://www.kbc.com/fr/authenticity)